



No de résolution
ou annotation



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 8 avril 2019 à 19 h 05, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Ginette Pinard
Conseiller #2 : Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 : Monsieur Simon Chênevert
Conseiller #4 : Monsieur Jean-Guy Laroche
Conseiller #5 : Monsieur Daniel Pitre
Conseiller #6 : Madame Nathalie Boissé

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim : M^e Josée Vendette

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 15 citoyens qui assistent à l'assemblée ordinaire du Conseil de ville.

MOT D'OUVERTURE

Le maire, monsieur Michel Plourde, prononce l'ouverture de l'assemblée.

Bons coups du mois

Le conseil municipal souligne les nombreux investissements des Fermes Roy inc, sous la direction de messieurs Stéphane et Guy Roy, la constante expansion de leur entreprise et le rayonnement apporté au milieu agricole de Danville.

Félicitations à cette belle entreprise de Danville.

098-2019

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées à la *Loi sur les Cités et Villes*;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne,
Appuyée par madame Nathalie Boissé,
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

L'ordre du jour se lit comme suit :

MOT D'OUVERTURE:

BONS COUPS DU MOIS : Messieurs Stéphane et Guy Roy, Les fermes Roy Inc.

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAUX

2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 mars 2019

Annexe 2.1

3.0 ADMINISTRATION FINANCE

3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 4 avril 2019

Annexe 3.1




No de résolution
ou annotation

| | | |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| 3.2 | Adoption de la liste des chèques émis au 4 avril 2019 | Annexe 3.2 |
| 3.3 | Assurances responsabilité – Renouvellement | Annexe 3.3 |
| 3.4 | Dépôt du rapport budgétaire au 31 mars 2019 | Annexe 3.4 |
| 3.5 | Assurances responsabilité – Corporation de développement de l'Étang Burbank | Annexe 3.5 |
| 3.6 | Canal Info + - Mandat de couverture médiatique – Autorisation | Annexe 3.6 |
| 3.7 | Compensation matières recyclables 2018 – Versement – Information | Annexe 3.7 |
| 3.8 | Sûreté du Québec – Facture 2019 – Information | Annexe 3.8 |
| 3.9 | MRC des Sources – Endettement total et répartition entre les municipalités | Annexe 3.9 |
| 3.10 | Auditeurs – Mandat 2018 – Facture additionnelle – Position | |
| 3.11 | Corporation de développement économique – Aide financière - 2 projets | Annexe 3.11 |
| 3.12 | Prix inspiration – Création et établissement des modalités | Annexe 3.12 |
| 3.13 | Parc École Masson – Aide financière – Octroi | Annexe 3.13 |
| 4.0 | <u>ADMINISTRATION DIVERS</u> | |
| 4.1 | Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Renouvellement de l'adhésion | Annexe 4.1 |
| 4.2 | Radar pédagogique – Achat - Autorisation | Annexe 4.2 |
| 4.3 | MRC des Sources – Plan d'adaptation aux changements climatiques – Présentation | Annexe 4.3 |
| 4.4 | Pont – Chemin Craig – État d'avancement des travaux | Annexe 4.4 |
| 4.5 | Chemin Nicolet-Falls – Travaux de stabilisation des talus – Autorisation de signature | Annexe 4.5 |
| 4.6 | Aréna Connie Dion – Dépassement de coûts – Acceptation | Annexe 4.6 |
| 4.7 | Table de concertation des aînés des Sources – Présentation du comité | Annexe 4.7 |
| 4.8 | CAMF – 31 Colloque – Roberval – Information | Annexe 4.8 |
| 4.9 | Programme de soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie – Convention aide financière – Autorisation de signature | Annexe 4.9 |
| 4.10 | Lot 4 835 018 – Acte de transmission de propriété suite à la vente pour taxes de 2016 – Autorisation de signature | Annexe 4.10 |
| 4.11 | Bibliothèque – Réseau Biblio – Désignation de la responsable | Annexe 4.11 |
| 4.12 | Foire commerciale – Acquisition d'un téléviseur – Autorisation | Annexe 4.12 |
| 4.13 | Vente de garage – Entente avec la Maison des jeunes – Autorisation | Annexe 4.13 |
| 5.0 | <u>ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES</u> | |
| 5.1 | Direction générale – Embauche | Annexe 5.1 |
| 5.2 | Urbaniste – Demande de congé sans solde – Autorisation | Annexe 5.2 |
| 5.3 | Fermeture du bureau – Période estivale – Du 20 juillet au 4 août inclusivement | |
| 5.4 | Retraite – Employé numéro 68 - Cadeau de départ | |
| 5.5 | Emplois verts – Octroi d'une subvention – Confirmation | Annexe 5.5 |
| 5.6 | ADMQ – Congrès annuel – Autorisation de participation | Annexe 5.6 |
| 5.7 | O.T.J. – Salaires 2019 | Annexe 5.7 |
| | <u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u> | |
| 6.0 | <u>TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU</u> | |
| 6.1 | Usine de filtration – Automatisation | Annexe 6.1 |
| 6.2 | Usine de filtration – Ajout d'un point de chloration | Annexe 6.2 |
| 6.3 | Hydro-Québec – Avis de dommages – Information | Annexe 6.3 |
| 6.4 | Mécanicien opérateur – Embauche | Annexe 6.4 |
| 6.5 | Abat-Poussière – Autorisation d'achat | Annexe 6.5 |
| 6.6 | Parc Grenier, Plein Air, Domaine Morrill – Tonte de pelouse – Octroi d'un contrat | Annexe 6.6 |
| 6.7 | Fauchage de levée de chaussée – Octroi du contrat | Annexe 6.7 |
| 6.8 | Éclairage de rues – Remplacement et correctifs - Octroi du contrat | Annexe 6.8 |
| 6.9 | Voirie – Plaque vibrante – Achat | Annexe 6.9 |
| 7.0 | <u>URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS</u> | |
| 7.1 | Programme d'habitation durable – Entente avec la Ville de Victoriaville – Autorisation de signature | Annexe 7.1 |
| 7.2 | Règlement 196-2019 établissant le programme d'habitations durables de Danville – Adoption | Annexe 7.2 |
| 7.3 | Règlement 197-2019 – Vidanges de fosses septiques – Adoption | Annexe 7.3 |
| 7.4 | Rapport émission des permis – Mars 2019 | Annexe 7.4 |
| 7.5 | Vidange de fosses septiques – Avis aux citoyens – Information | Annexe 7.5 |



No de résolution
ou annotation

| | | | |
|------|------|----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| | 7.6 | Lots 4 078 299 et 4 078 300 – Décision CPTAQ – Information | Annexe 7.6 |
| | 7.7 | Animaux de compagnie – Demande de reconnaissance – Étude | Annexe 7.7 |
| | 7.8 | Copernic – Inspection des installations septiques – Contrat 2019 – Autorisation de signature | Annexe 7.8 |
| | 7.9 | Résidences privées pour aînés – Déclaration annuelle – Transmission | Annexe 7.9 |
| 8.0 | | <u>SERVICE INCENDIE</u> | |
| | 8.1 | Lieutenant – Embauche | Annexe 8.1 |
| | 8.2 | Pompiers – Confirmation d'embauche | Annexe 8.2 |
| | 8.3 | Ministère de la sécurité publique – Conseiller en sécurité incendie – Information | Annexe 8.3 |
| | 8.4 | Résumé des activités du mois de mars 2019 – Dépôt | Annexe 8.4 |
| 9.0 | | <u>DEMANDES DIVERSES</u> | |
| | 9.1 | Escadron 635 – 62 ^e Revue annuelle – 11 mai 2019 à 14 heures | Annexe 9.1 |
| | 9.2 | MTQ – Présentation chantiers routiers 2019-2021 – MRC des Sources – Invitation | Annexe 9.2 |
| | 9.3 | Journée de l'arbre – Budget – Prix à gagner Arbres et Arbustes | Annexe 9.3 |
| | 9.4 | Parc école – École Masson – Vente de garage – Autorisation | Annexe 9.4 |
| | 9.5 | Festival des Gourmands – Renouvellement de la commandite | Annexe 9.5 |
| | 9.6 | Comité des commandites – Rencontre | Annexe 9.6 |
| | 9.7 | Place aux jeunes – Dîner réseautage – 24 au 26 mai 2019 – Participation | Annexe 9.6 |
| | 9.8 | Transbestos – Sortie à Sherbrooke – 6 avril 2019 | Annexe 9.7 |
| | 9.9 | Comité des loisirs de Wotton – Soirée Casino – Invitation – 26 avril | Annexe 9.8 |
| | 9.10 | Symposium des arts de Danville – Soirée Festive – 3 mai à 18 h – Invitation | Annexe 9.9 |
| | 9.11 | Chevaliers de Colomb – Brunch des jubilaires – Invitation | Annexe 9.10 |
| | 9.12 | Route Verte – Entretien – Demande d'aide financière | Annexe 9.11 |
| | | <u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u> | |
| 10.0 | | <u>CORRESPONDANCE</u> | |
| | 10.1 | Caisse Desjardins des Sources – Assemblée générale Annuelle – Invitation 16 avril 18h30 | Annexe 10.1 |
| | 10.2 | Centre d'action bénévole des Sources – Remerciements | Annexe 10.2 |
| | 10.3 | Trio Étudiant Desjardins pour l'emploi – 24 ^e édition – Participation | Annexe 10.3 |
| | 10.4 | Campagne de sensibilisation de la semaine de la maladie mentale – Information | |
| | 10.5 | Corporation de développement de l'Étang Burbank Inc. – Dépôt des états financiers 2018 | Annexe 10.5 |
| | 10.6 | Québec Compostelle – Coucher à Danville – 9 juin 2019 – Information | |
| | 10.7 | MRC des Sources – Résumé des décisions – Séance du 27 mars 2019 – Dépôt | |
| | 10.8 | Carnaval des Glaces – Dépôt du rapport financier – Édition 2018-2019 | |
| | 10.9 | Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux 2019 | |
| 11.0 | | <u>RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</u> | |
| | 11.1 | Rapport de madame Ginette Pinard | Annexe 11.1 |
| | 11.2 | Rapport de monsieur Jean-Guy Dionne | Annexe 11.2 |
| | 11.3 | Rapport de monsieur Jean-Guy Laroche | |
| | 11.4 | Rapport de madame Nathalie Boissé | |
| | 11.5 | Rapport de monsieur Simon Chênevert | |
| | 11.6 | Rapport de monsieur Daniel Pitre | |
| 12.0 | | <u>VARIA</u> | |
| 13.0 | | <u>ÉVÈNEMENTS À VENIR</u> | |
| | 13.1 | Prochaine assemblée régulière : 23 avril 2019 à 19 heures | |
| | 13.2 | Cercle des fermières – Exposition – 10 avril 2019 de 13h30 à 16h30 | |
| | 13.3 | Journée de l'emploi – Asbestos – le 13 avril 2019 | |
| | 13.4 | Congé Pascal – Bureaux fermés les 19 et 22 avril 2019 | |

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <p>No de résolution ou annotation</p> | <p>13.5 Vente de garage – 18, 19 et 20 mai 2019 13.6 Journée de l'arbre – 18 mai 2019 de 9 heures à midi – Garage municipal 13.7 Journée de la terre – 22 mai 2019 13.8 Collecte des rebuts encombrants – 20 au 24 mai 2019 13.9 Transbestos – Dévoilement nouvelle image et assemblée générale – 25 avril 2019 à 16h30 13.10 Cœur Villageois – Atelier de travail le 6 mai 2019 de 8h à 10 h à Mgr Thibault</p> <p><u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u> <u>MOT DE FERMETURE</u> <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u></p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> |
| | <p>2.0 <u>PROCÈS-VERBAUX</u></p> |
| | <p>2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 mars 2019</p> <p>Ce point est reporté à la prochaine assemblée.</p> |
| | <p>3.0 ADMINISTRATION FINANCE</p> |
| <p>099-2019</p> | <p>3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 4 avril 2019</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer transmise aux membres du conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard; Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER la liste des comptes à payer telle que soumise au montant de 470 340.06 \$ et d'autoriser le paiement des comptes par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale par intérim ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> |
| <p>100-2019</p> | <p>3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 4 avril 2019</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des chèques émis au 4 avril 2019 transmise aux membres du conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre; Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER la liste des chèques émis au 4 avril 2019 telle que soumise au montant de 145 052.81 \$ et d'autoriser la signature des chèques par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale par intérim ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> <p><u>Certificat de disponibilité budgétaire</u></p> <p>Je, soussignée secrétaire-trésorière par intérim de la Ville de Danville, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de l'ensemble des comptes de la ville de Danville au 4 avril 2019.</p> <p>_____</p> <p>Josée Vendette, secrétaire-trésorière par intérim</p> |
| <p>101-2019</p> | <p>3.3 Assurances responsabilité - Renouvellement</p> <p>CONSIDÉRANT le renouvellement de la police d'assurance responsabilité de la Ville de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT les ajustements à faire;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à procéder aux ajustements requis suite aux modifications survenues.</p> |



No de résolution
ou annotation

D'AUTORISER la directrice générale à renouveler la police d'assurance responsabilité de la Ville de Danville suivant les termes proposés le 21 mars 2019.

ADOPTÉE

3.4 Dépôt du rapport budgétaire au 31 mars 2019

La directrice générale dépose le rapport budgétaire au 31 mars 2019.

Le tout est soumis à titre d'information.

102-2019

3.5 Assurances responsabilité – Corporation de développement de l'Étang Burbank

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a mis fin au mandat d'entretien confié à la Corporation de développement de l'Étang Burbank;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement de l'Étang Burbank n'est plus mandataire de la Ville de Danville;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé,
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,
IL EST RÉSOLU

D'ANNULER la protection d'assurance responsabilité consentie à la Corporation de développement de l'Étang Burbank suite à la transmission d'un avis écrit à cet effet à moins que la Corporation de développement de l'Étang Burbank Inc. accepte de payer la facture découlant de cette couverture pour la prochaine année.

ADOPTÉE

103-2019

3.6 Canal Info + - Mandat de couverture médiatique - Autorisation

CONSIDÉRANT l'offre de couverture médiatique déposée par monsieur Guy-Charles Amnotte de Canal Info +;

CONSIDÉRANT les besoins de soutien en communication établis par la Ville de Danville;

CONSIDÉRANT les négociations effectuées entre les parties;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé;
Appuyée par monsieur Daniel Pitre,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER la signature d'un contrat de couverture médiatique avec monsieur Guy-Charles Amnotte de Canal Info + pour l'année 2019 au montant de 2 800 \$, taxes incluses.

D'AUTORISER la directrice générale à signer ledit contrat pour et au nom de la Ville de Danville.

ADOPTÉE

3.7 Compensation matières recyclables 2018 – Versement - Information

La directrice générale informe les membres du conseil que la Ville de Danville a reçu une somme de 117 970.01 \$ à titre de compensations pour les matières recyclables de 2018.

Le tout est soumis à titre d'information.

3.8 Sûreté du Québec - Facture 2019 – Information


La directrice générale dépose la facture 2019 de la Sûreté du Québec pour la Ville de Danville au montant de 306 808 \$.


Le tout est soumis à titre d'information.


3.9 MRC des Sources – Endettement total et répartition entre les municipalités

La directrice générale dépose un sommaire de l'endettement total de la MRC des Sources et de la répartition de cet endettement entre les municipalités la composant.

Le tout est soumis à titre d'information.

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>104-2019</p>  <p>No de résolution ou annotation</p> | <p>3.10 Auditeurs – Mandat 2017 – Facture additionnelle – Position</p> <p>CONSIDÉRANT le mandat d’audition des états financiers de la Ville de Danville octroyé à Pellerin, Aubert, Ramsay, Provencher Inc. par la résolution 394-2017 adoptée le 20 novembre 2017;</p> <p>CONSIDÉRANT les travaux additionnels requis lors de la production des états financiers 2017 et la demande de paiement d’une somme additionnelle de 10 000 \$;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne; Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE VERSER une somme additionnelle de 5 000 \$ à Pellerin, Aubert, Ramsay, Provencher Inc. pour le mandat d’audition comptable 2017.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> |
| <p>105-2019</p> | <p>3.11 Corporation de développement économique de Danville Inc. – Aide financière – 2 projets</p> <p>CONSIDÉRANT les deux projets présentés par la Corporation de développement économique de Danville Inc.;</p> <p>CONSIDÉRANT l’aide financière demandée pour la réalisation de ces deux projets;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ces deux projets auront des retombées économiques intéressantes pour la Ville de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement économique de Danville Inc. doit assumer des frais pour permettre la réalisation de ces projets;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard; Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU</p> <p>D’AUTORISER le versement d’une somme de 6 000 \$ pour aider la Corporation de développement économique de Danville Inc. à réaliser les deux projets proposés à savoir l’installation d’une entreprise sur le lot 4 835 123 et des plans et devis.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> |
| <p>106-2019</p> | <p>3.12 Prix Inspiration – Création et établissement des modalités</p> <p>CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Danville de créer un prix pour récompenser un étudiant ayant su susciter l’inspiration dans son entourage scolaire et communautaire;</p> <p>CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Danville d’offrir une telle récompense pour un(e) étudiant(e) de la polyvalente francophone l’Escale et un autre de la polyvalente Anglophone Régional High School de Richmond;</p> <p>CONSIDÉRANT les critères établis par le conseil municipal pour l’octroi de cette récompense;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE CRÉER les prix Inspiration de la Ville de Danville;</p> <p>D’OCTROYER une bourse d’études de 125 \$ de même qu’une médaille de reconnaissance à un étudiant de la polyvalente l’Escale et à un(e) étudiant(e) du Régional High School de Richmond habitant sur le territoire de la Ville de Danville qui a su :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Susciter par son travail de l’inspiration dans son entourage scolaire ou communautaire et/ou; 2) Accomplir des gestes inspirants et constructifs pour sa communauté et/ou; 3) Surmonter des obstacles ou des difficultés hors de l’ordinaire; <p>Un appel de candidature sera effectué au printemps de chaque année et les candidatures pourront être proposées soit par la communauté, soit par les membres du corps enseignant de chaque institution.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> |

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>107-2019</p>  <p>No de résolution ou annotation</p> | <p>3.13 Parc École Masson – Aide financière – Octroi</p> <p>CONSIDÉRANT le projet d'aménagement du Parc École de l'École Masson actuellement en cours;</p> <p>CONSIDÉRANT les différentes démarches et campagnes de financement effectuées par l'école Masson et ses partenaires;</p> <p>CONSIDÉRANT le projet d'aménagement proposé;</p> <p>CONSIDÉRANT le plan de financement déposé;</p> <p>CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée à la Ville de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT les discussions sur les services pouvant être offerts par la Ville;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'ACCORDER à l'école Masson une aide financière de 15 000 \$ en provenance du FDT pour la réalisation du projet de parc-école;</p> <p>D'ACCORDER une aide en main d'œuvre et machinerie pour la réalisation du projet suivant des modalités convenues ultérieurement.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> |
| | <p>4.0 ADMINISTRATION DIVERS</p> |
| <p>108-2019</p> | <p>4.1 Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Renouvellement de l'adhésion</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville est membre du Conseil Sport loisir de l'Estrie depuis quelques années;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE l'adhésion à cet organisme permet d'avoir accès à une multitude d'informations en matière de loisir;</p> <p>CONSIDÉRANT les coûts d'adhésion;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE RENOUVELER l'adhésion de la Ville de Danville au Conseil Sport loisir de l'Estrie au montant de 100 \$.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> |
| <p>109-2019</p> | <p>4.2 Radar pédagogique – Achat – Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Danville de sécuriser ses routes et de réduire la vitesse sur certaines artères;</p> <p>CONSIDÉRANT le projet de déploiement de radar pédagogique déjà travaillé;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard, Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à acheter un radar pédagogique à énergie solaire;</p> <p>D'AUTORISER une dépense de 5 000 \$ plus les taxes applicables à ces fins.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> |
| | <p>4.3 MRC des Sources –Plan d'adaptation aux changements climatiques - Présentation</p> <p>La directrice générale dépose à l'intention des membres du conseil le résumé du Plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC) adopté par la MRC des Sources.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p> |

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <p>No de résolution ou annotation</p> | <p>4.4 Pont Chemin Craig – État d’avancement des travaux</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil et la population de l’état d’avancement des travaux du Pont du Chemin Craig. Les poutres sont arrivées et les travaux ont repris. L’échéancier prévoyant une réouverture au mois de juin est toujours réaliste.</p> <p>Le tout est soumis à titre d’information.</p> |
| <p>110-2019</p> | <p>4.5 Chemin Nicolet-Falls – Travaux de stabilisation des talus – Autorisation de signature</p> <p>CONSIDÉRANT la demande de certificat d’autorisation devant être déposée au ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte aux changements climatiques pour le projet des travaux de stabilisation des talus du Chemin Nicolet-Falls;</p> <p>CONSIDÉRANT le mandat confié à nos ingénieurs pour ce faire;</p> <p>CONSIDÉRANT QU’une autorisation de signature de la demande est requise;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard, Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU</p> <p>D’AUTORISER monsieur Jean-Pierre Fortier ou tout autre ingénieur de la Firme EXP à signer, pour et au nom de la Ville de Danville, toute demande de certificat d’autorisation ou d’autorisation au ministre du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte aux changements climatiques en vertu de la Loi sur la qualité de l’environnement et au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la Faune et à signer tous les documents exigés en vertu de l’article 115.8 de la Loi sur la qualité de l’environnement pour le projet de travaux de stabilisation des talus – Chemin Nicolet-Falls.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> |
| <p>111-2019</p> | <p>4.6 Aréna Connie Dion – Dépassement des coûts - Acceptation</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le 2 novembre 2018, la Ville de Danville était sollicitée pour un appui financier additionnel pour des travaux de mise au niveau du Centre récréatif d’Asbestos, Aréna Connie Dion;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE lors de l’adoption du budget 2019, la Ville de Danville a budgété des sommes pour aider financièrement à la réfection dudit centre, connu comme étant un équipement supralocal pour la région;</p> <p>CONSIDÉRANT Qu’en début du mois d’avril 2019, la Ville de Danville a été avisée que les travaux projetés génèreraient un dépassement des coûts estimés à l’automne 2018;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le coût réel du projet de réfection sera de 206 046.62 \$;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville est invitée à contribuer audit projet en assumant le tiers de ces dépenses, soit une somme de 68 682.21 \$;</p> <p>CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Danville de maintenir cet équipement;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU</p> <p>D’ACCORDER une aide financière de 68 682.21 \$ au Centre récréatif d’Asbestos inc.</p> <p>D’AUTORISER la directrice générale à déboursier ladite somme suivant l’avancement des travaux et les demandes formulées en ce sens.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> |
| | <p>4.7 Table de concertation des aînés des Sources – Présentation des comités</p> <p>La directrice générale dépose une correspondance en provenance de la Table de concertation des aînés des Sources présentant la Table et son comité politique.</p> <p>Le tout est soumis à titre d’information.</p> |



No de résolution
ou annotation

4.8 CAMF – 31^e colloque – Roberval – Information

La directrice générale informe les membres du conseil que le Carrefour Action municipal et famille (CAMF) tiendra son 31^e colloque les 29, 30 et 31 mai 2019 au Centre de congrès de l'Hôtel Château Roberval.

Le tout est soumis à titre d'information.

112-2019

4.9 Programme de soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie – Convention d'aide financière – Autorisation de signature

CONSIDÉRANT l'aide financière obtenue par le Cercle des fermières du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du Programme de soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie, édition 2018-2019;

CONSIDÉRANT QUE cette aide financière permettra de tenir cinq conférences sur l'importance des activités de mise en forme, de réaliser des cours de mise en forme organisés par un kinésologue, de réaliser des cours de marche assistée par un aide technique (bâtons de marche) et d'offrir un carnet de suivi personnalisé à chaque participant;

CONSIDÉRANT QUE la Ville est enchantée de ce projet;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé,
Appuyée par madame Ginette Pinard,
IL EST RÉSOLU

DE PERMETTRE l'accès au Cercle des fermières aux locaux et installations requises pour la tenue de ces activités, le tout sans frais.

D'OFFRIR le soutien de la Chargée de projets pour la réalisation des activités.

D'INVITER la population aînée à participer à ces activités.

D'AUTORISER la directrice générale à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

113-2019

4.10 Lot 4 835 018 – Acte de transmission de propriété suite à la vente pour taxes de 2016

CONSIDÉRANT les ventes pour taxes tenues le 11 août 2016;

CONSIDÉRANT la vente du lot 4 835 018 adjugée à monsieur Dany Roberge;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a eu aucun retrait dans le délai accordé par la Loi sur les Citées et Villes;

CONSIDÉRANT le projet d'acte de vente transmis par M^e Serge Chagnon;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche,
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,
IL EST RÉSOLU

DE DONNER suite à la vente pour taxes tenue à l'égard de ce lot le 11 août 2016;

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer l'acte de vente proposé.

ADOPTÉE

114-2019

4.11 Bibliothèque – Réseau Biblio – Désignation de la responsable


CONSIDÉRANT les changements de bénévoles au sein du comité de gestion de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville est membre du réseau BiblioEstrrie;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit désigner un responsable de la bibliothèque pour ses relations avec ce réseau;

CONSIDÉRANT QUE madame Chantal Pellerin était cette responsable et qu'elle désire céder sa place;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche,

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <p>No de résolution ou annotation</p> | <p>Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE DÉSIGNER madame Francine G. Geoffroy à titre de responsable de la bibliothèque de Danville auprès du Réseau BiblioEstrie.</p> <p>DE DÉSIGNER monsieur Jean-Guy Laroche, conseiller municipal et madame Josée Vendette, directrice générale, à titre d'intervenants municipaux au dossier.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> |
| <p>115-2019</p> | <p>4.12 Foire commerciale – Acquisition d'un téléviseur – Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville participe à plusieurs évènements dont la foire commerciale qui aura lieu en mai prochain;</p> <p>CONSIDÉRANT le souhait exprimé par le comité numérique de la Ville de se doter d'un téléviseur pour favoriser les présentations de la Ville auprès des citoyens, partenaires et visiteurs;</p> <p>CONSIDÉRANT les prix énoncés;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard, Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER l'acquisition d'un téléviseur intelligent pour la Ville de Danville;</p> <p>D'AFFECTER une somme maximale de 800 \$, taxes incluses, à ces fins.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> |
| <p>116-2019</p> | <p>4.13 Vente de garage – Entente avec la maison des jeunes – Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT le partenariat développé depuis quelques années avec la Maison des jeunes Au Point de Danville quant à la tenue de ventes de garage du printemps;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ce partenariat permet de rassembler les ventes de garage en une seule fin de semaine et de publier une carte les annonçant et facilitant leurs visites;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE par l'organisation de cette fin de semaine de ventes de garage, la maison des jeunes Au Point amasse des fonds pour la poursuite de leurs activités;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le coût du permis est fixé à 15 \$;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la maison des jeunes Au Point s'occupe de la publicisation de l'évènement;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville s'occupe de la délivrance des permis;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la maison des jeunes Au Point à organiser et planifier les ventes de garage du territoire de la Ville de Danville pour le printemps 2019 pour les journées des 18 et 19 mai 2019.</p> <p>DE VERSER à la maison des jeunes Au Point une aide financière de 1 250 \$ pour l'organisation desdites ventes, la publicisation de celles-ci et leur supervision, le tout suivant l'offre de service datée du 4 avril 2019.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> |
| | <p>5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES</p> |
| <p>117-2019</p> | <p>5.1 Direction Générale – Embauche</p> <p>CONSIDÉRANT la démission de madame Caroline Lalonde, directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière, en date du 4 mars 2019 par la résolution numéro 57-2019;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE celle-ci était en congé sans solde depuis l'autorisation du conseil par la résolution numéro 241-2018 adoptée le 18 juin 2018;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le conseil avait embauché M^e Josée Vendette, à titre de directrice</p> |



No de résolution
ou annotation

générale, secrétaire-trésorière et greffière par intérim par la résolution numéro 242-2018 du 18 juin 2018;

CONSIDÉRANT le travail accompli depuis;

CONSIDÉRANT le contrat de travail proposé;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard,
Appuyée à l'unanimité par l'ensemble des membres du conseil,
IL EST RÉSOLU

D'EMBAUCHER M^e Josée Vendette, à titre de directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière de la Ville de Danville à compter de ce jour.

D'AUTORISER monsieur Michel Plourde, maire, à signer le contrat de travail à intervenir avec cette dernière.

ADOPTÉE

118-2019

5.2 Urbaniste – Demande de congé sans solde – Autorisation

CONSIDÉRANT la demande de congé sans solde formulée par l'urbaniste, monsieur Oumar Dia, déposée en date du 18 mars 2019;

CONSIDÉRANT l'article 21.1 de l'entente sur les conditions générales d'emploi et la rémunération du personnel cadre de la Ville de Danville;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER l'urbaniste à se prévaloir d'un congé sans solde d'un an à compter du mardi 23 avril 2019.

DE RÉITÉRER à l'urbaniste son obligation d'aviser la directrice générale de son désir de réintégrer le travail au moins 30 jours avant la date de réintégration.

D'AUTORISER la directrice générale à procéder à une ouverture de poste pour combler le poste d'inspecteur en bâtiment de façon intérimaire, le temps de ce congé. Ledit inspecteur devra avoir un profil pouvant soutenir la municipalité sur l'étude des volets architecturaux.

Pour le volet urbanistique, la directrice générale est autorisée à convenir d'entente de prêt de services avec la Ville d'Asbestos.

ADOPTÉE

119-2019

5.3 Fermeture du bureau – Période estivale – Du 20 juillet au 4 août inclusivement

CONSIDÉRANT depuis quelques années, les bureaux administratifs de la Ville de Danville sont fermés pendant deux semaines pour les vacances estivales;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités environnantes sont également fermées pendant cette période;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne,
Appuyée par monsieur Daniel Pitre,
IL EST RÉSOLU

DE DÉCRETER la fermeture du bureau municipal du 20 juillet au 4 août 2019 inclusivement en précisant que les services des travaux publics demeureront ouverts pendant cette période, mais avec une équipe réduite.

ADOPTÉE

120-2019

5.4 Retraite – Employé numéro 68 – Cadeau de départ

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 68 a annoncé la prise de sa retraite;

CONSIDÉRANT QUE l'employé a terminé sa prestation de travail auprès de la Ville de Danville le 27 mars 2019;

CONSIDÉRANT QUE conformément à la pratique en vigueur, un cadeau de départ à la retraite lui sera offert lors de la fête estivale;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne,
Appuyée par monsieur Daniel Pitre,
IL EST RÉSOLU :



No de résolution
ou annotation

D'AUTORISER la directrice générale à procéder à l'achat d'un cadeau de retraite au montant de 200 \$.

ADOPTÉE

5.5 Emplois verts – Octroi d'une subvention – Confirmation

La directrice générale informe les membres du conseil municipal que la Ville de Danville a obtenu une subvention dans le cadre du Programme d'emplois verts de l'Association canadienne des parcs et des loisirs (ACPL) pour le poste de chargé de projets en gestion des matières résiduelles. Elle en profite pour rappeler aux membres du conseil que monsieur Charles Verville débutera à titre de chargé de projets en gestion des matières résiduelles le 29 avril prochain.

Le tout est soumis à titre d'information.

121-2019

5.6 ADMQ – Congrès annuel – Autorisation de participation

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) tiendra son congrès annuel du 12 au 14 juin 2019;

CONSIDÉRANT QUE la directrice est membres de cette association;

CONSIDÉRANT les sujets présentés;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale à participer audit congrès si elle le désire;

DE PAYER les frais d'inscription, de déplacement, de coucher et de repas suivant la politique en vigueur.

ADOPTÉE

122-2019

5.7 O.T.J. – Salaires 2019

CONSIDÉRANT QUE l'O.T.J. offrira cet été des services de garde et de camp de jour pour les enfants de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE l'O.T.J. s'occupera également des sauveteurs et des animateurs de la piscine municipale;

CONSIDÉRANT l'augmentation du salaire minimum au 1^{er} juin 2019;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs employés reviennent pour une deuxième et troisième année et qu'il a lieu de reconnaître leur expérience;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'être concurrentiel avec les salaires offerts dans les municipalités environnantes;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu également d'indexer les frais d'inscription aux services dispensés par l'O.T.J.;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé,
Appuyée par monsieur Daniel Pitre,
IL EST RÉSOLU

DE FIXER les salaires du personnel sous la gouverne de l'O.T.J. comme suit :

SALAIRES POUR L'O.T.J. 2019

| Postes | 2018 | 2019 |
|------------------------------------|----------|----------|
| O.T.J. | | |
| Coordonnatrice | 17.15 \$ | 17.15 \$ |
| Coordonnatrice-adjointe | 16.64 \$ | 16.64 \$ |
| Animateur en chef | 13.00 \$ | 15.50 \$ |
| Animateur (1 ^{ère} année) | 12.00 \$ | 12.50 \$ |



No de résolution
ou annotation

| | | |
|----------------------------------|----------|----------|
| Animateur (2e et 3e année) | 12.50 \$ | 13.00 \$ |
| Piscine | | |
| Sauveteur en chef | 15.34 \$ | 16.00 \$ |
| Assistant sauveteur national | 13.50 \$ | 15.00 \$ |
| Surveillant – Médaille de bronze | 12.50 \$ | 13.00 \$ |

DE FIXER les frais d'inscription pour la saison 2019 comme suit :

| | 2018 | 2019 |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| Service de garde | | |
| Frais d'ouverture de dossier | | 20 \$ / famille |
| Service de garde (par enfant) | | 8 \$ par jour ou 5 \$ si le matin ou le soir seulement avec un maximum de 35 \$ par semaine |
| Pour la saison (payable en un versement) | | 200 \$ par enfant |
| O.T.J. et piscine | | |
| Frais d'inscription | 85 \$, 40 \$ pour 2 ^e et 3 ^e enfant et les autres gratuits | 90 \$, 45 \$ pour les 2 ^e et 3 ^e enfant et les autres gratuits |
| Frais d'inscription non résident (sauf si élèves inscrits aux écoles ADS et Masson) | | 125 \$ / enfant, 2 ^e et 3 ^e enfant 65 \$ et les autres gratuits |
| Cours de piscine | 50 \$ / enfant, 25\$ 2 ^e et 3 ^e enfant et les autres gratuits | 55 \$ / enfant, 65 \$ 2 ^e et 3 ^e enfant et les autres gratuits |
| Passe de saison individuelle (piscine) | 20 \$ | 20 \$ |
| Passe de saison familiale (piscine) | 50 \$ | 50 \$ |
| Baignade (1 journée) | 2 \$ | 2 \$ |
| Casque de bain – Achat | 3 \$ | 3 \$ |
| Casque de bain – Location | 0.25 \$ | 0.25 \$ |
| Inscription tardive (après 6 juin) | | 30 \$ / enfant |

ADOPTÉE

QUESTIONS DES CITOYENS

Madame Louise Joyal demande s'il y a possibilité d'agrandir les jardins collectifs installés au Parc Auclair. Elle fait état de la popularité de ces jardins en 2018 et indique les activités que le comité souhaite développer en 2019.

La directrice générale ira voir les lieux et si le parc n'est pas trop diminué par l'agrandissement souhaité des jardins, elle autorisera ledit agrandissement.


Madame Joyal souhaite également savoir si elle pourra avoir du compost lors de la journée de l'arbre pour lesdits jardins. Elle demande à ce que nous commandions plus de compost que l'an dernier.

Monsieur Gilles Parent désire savoir s'il y a aura de la publicité dans les journaux et à la radio locale pour la tenue des Journées de la terre et de l'arbre.

La directrice générale indique que les publicités de la Journée de la terre sont provinciales, mais qu'elle en fera la publicité sur les sites de la Ville. Pour la journée de l'arbre, des capsules radiophoniques sont également prévues.

Monsieur le maire, Michel Plourde, remercie les agriculteurs pour leur réception de la nouvelle taxation à taux variés. Il mentionne également qu'il est heureux de voir ce mandat de réforme de la taxation complété à la satisfaction des membres du conseil.

6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <p>No de résolution ou annotation</p> | <p>6.1 Usine de filtration – Automatisation</p> <p>Ce dossier est reporté à l'atelier de travail.</p> |
| | <p>6.2 Usine de filtration – Ajout d'un point de chloration</p> <p>Ce dossier est reporté à l'atelier de travail.</p> |
| | <p>6.3 Hydro-Québec – Avis de dommages - Information</p> <p>La directrice générale dépose un avis de dommages reçu d'Hydro-Québec relativement à un poteau qui aurait été endommagé. Des vérifications seront faites quant à notre responsabilité.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p> |
| <p>123-2019</p> | <p>6.4 Mécanicien opérateur - Embauche</p> <p>CONSIDÉRANT QUE monsieur Carl Labarre, mécanicien opérateur, a remis sa démission à l'expiration du congé sans solde qui lui avait été octroyé par la direction générale en date du 19 novembre 2018;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE monsieur Timmy Fréchette a été embauché pour combler la vacance temporaire d'une année en date du 5 février 2018 tel qu'il appert de la résolution numéro 41-2018;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le poste de mécanicien-opérateur a été affiché, tant à l'interne qu'à l'externe suite à la démission de monsieur Labarre tel que décidé par le conseil municipal en date du 19 novembre 2018 par la résolution numéro 473-2018;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE suite aux curriculums vitae reçus, monsieur Timmy Fréchette a été retenu pour occuper la fonction;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'EMBAUCHER monsieur Timmy Fréchette à titre de mécanicien-opérateur à compter de ce jour. Monsieur Fréchette sera assujéti à la période de probation de 1 200 heures prévues à la convention collective. Cette période de probation est calculée à compter du 20 novembre 2018.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> |
| <p>124-2019</p> | <p>6.5 Abat-poussière – Autorisation d'achat</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville procède annuellement à l'achat d'abat-poussière pour épandre sur les routes de gravier de la Ville;</p> <p>CONSIDÉRANT les soumissions reçues;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER l'achat d'abat-poussière pour la saison estivale 2019 suivant les sommes octroyées au budget à ce titre soit une somme de 36 000 \$.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> |
| <p>125-2019</p> | <p>6.6 Parc Grenier, Plein Air, Domaine Morrill – Tonte de pelouse – Octroi d'un contrat</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville octroie depuis de nombreuses années des contrats pour l'entretien de la pelouse des espaces publics dans les domaines Boudreau, Plein air et Morrill ;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE pour la saison estivale 2018, le conseil municipal, après réception de deux soumissions, avait octroyé le contrat d'entretien de pelouse à Michel Pelouse, le tout tel qu'il appert de la résolution numéro 187-2018 adoptée le 7 mai 2018 ;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Simon Chênevert,</p> |



No de résolution
ou annotation

IL EST RÉSOLU

DE CONFIER le contrat d'entretien des parcs du domaine Boudreau, Plein air et Morrill à Michel Pelouse au montant forfaitaire de 2 150 \$ pour la saison estivale 2019, le tout payable en trois versements égaux les 15 juin, 15 juillet et 15 août 2019.

DE CONFIRMER QUE la Ville de Danville demande un entretien minimum d'une tonte par semaine dans chacun des parcs pour la période de juin à septembre et par la suite, une tonte selon le besoin, et ce, jusqu'à la mi-octobre.

DE DEMANDER au responsable de la tonte des pelouses dans ces trois parcs de signaler tout bris ou défaillance des équipements municipaux au directeur des travaux publics dès que possible afin qu'une équipe de la voirie puisse procéder à l'examen du bris et à sa réparation, le cas échéant.

ADOPTÉE

126-2019

6.7 Fauchage de levée de fossé – Octroi du contrat

CONSIDÉRANT QUE la ville désire renouveler le contrat pour le fauchage et le débroussaillage des chemins ruraux pour la saison estivale 2019 ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres tenu en 2018 et le contrat octroyé par la résolution numéro 186-2018 datée du 7 mai 2018 ;

CONSIDÉRANT l'évaluation des services dispensés par 9253-4015 Québec Inc. au cours de la saison estivale 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche;
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,
IL EST RÉSOLU

DE RENOUELER le contrat de fauchage et le débroussaillage octroyé à 9253-4015 Québec inc. pour la saison estivale 2019 suivant les mêmes tarifs que l'an dernier.

D'AUTORISER la directrice générale à planifier des travaux de fauchage sur les terrains de la Ville notamment les terrains de l'étang et de l'usine jusqu'à concurrence des sommes prévues au budget 2019 à cet effet.

D'AUTORISER la directrice générale à autoriser des travaux de débroussaillage jusqu'à concurrence des sommes prévues au budget 2019 à cet effet.

ADOPTÉE

6.8 Éclairage de rues – Remplacement et correctifs – Octroi de contrat

Ce dossier est reporté à l'atelier de travail.

127-2019

6.9 Voirie – Plaque vibrante – Achat

CONSIDÉRANT QUE le service des travaux publics doit effectuer plusieurs réparations de chaussée;

CONSIDÉRANT QU'il y aurait lieu de doter le service d'une plaque vibrante de plus petit format pour faciliter ces travaux;

CONSIDÉRANT les recherches de prix effectuées;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER l'achat d'une plaque vibrante unidirectionnelle au montant de 1 565 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

128-2019

7.1 Programme d'habitations durables – Entente avec la Ville de Victoriaville – Autorisation de signature

CONSIDÉRANT la résolution numéro 347-2018 adoptée par le conseil municipal le 4 septembre 2018 autorisant la signature d'une entente avec la Ville de Victoriaville pour déployer le programme de développement durable de la Ville de Victoriaville sur le territoire de Danville;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Danville de participer au développement d'un volet patrimonial dans le cadre de programme;

CONSIDÉRANT le projet d'entente soumis par la Ville de Victoriaville;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU

DE CONFIRMER l'autorisation de signature de l'entente relative au Programme d'habitations durables de la Ville de Victoriaville et,

D'AUTORISER le maire, monsieur Michel Plourde, et la directrice générale, M^e Josée Vendette, à signer ladite entente.

ADOPTÉE

129-2019

7.2 Règlement numéro 196-2019 établissant le programme d'habitations durables de Danville - Adoption

CONSIDÉRANT la résolution numéro 347-2018 adoptée par le conseil municipal le 4 septembre 2018 autorisant la signature d'une entente avec la Ville de Victoriaville pour déployer le programme de développement durable de la Ville de Victoriaville sur le territoire de Danville;

CONSIDÉRANT la résolution précédemment adoptée sous le numéro 129-2019 confirmant la signature de l'entente;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Danville de participer au développement d'un volet patrimonial dans le cadre de programme;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville est prête à adopter le programme d'habitations durables de Victoriaville sur son territoire et est disposée à affecter une somme de 20 000 \$ pour l'année 2019 pour les fins de ce programme;

CONSIDÉRANT le projet de règlement présenté et déposé aux membres du conseil lors de la séance du 18 mars 2019;

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné par madame Nathalie Boissé lors de la séance du 18 mars 2019;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé,
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement numéro 196-2019 établissant le programme d'habitations durables de la Ville de Danville tel que rédigé.

ADOPTÉE

130-2019

7.3 Règlement numéro 197-2019 – Vidanges de fosses septiques – Adoption

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a adhéré au programme de vidanges de fosses septiques instauré sur le territoire de la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT QUE pour donner plein effet à ce programme, la Ville de Danville doit adopter un règlement décrétant les modalités du programme de vidange de fosses septiques;
CONSIDÉRANT le projet de règlement présenté et déposé aux membres du conseil lors de la séance du 18 mars 2019;

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné par monsieur Jean-Guy Dionne lors de la séance du 18 mars 2019;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche,
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement numéro 197-2019 décrétant les modalités du programme de vidanges des installations septiques de la Ville de Danville tel que rédigé.

ADOPTÉE

7.4 Rapport d'émission des permis – Mars 2019

La directrice générale dépose le rapport d'émission des permis pour le mois de mars 2019.



No de résolution
ou annotation

10 permis ont été émis pour une valeur de 310 400 \$.

Le tout est soumis à titre d'information.

7.5 Vidange de fosses septiques – Avis aux citoyens - Information

La directrice générale dépose et fait lecture d'un projet de correspondance qui sera transmis aux citoyens dans le cadre des vidanges effectuées en vertu du Programme de vidanges des installations septiques de la Ville de Danville. Les citoyens recevront deux semaines à l'avance, un avis les avisant de la semaine de vidange. Les citoyens devront alors dégager les deux couvercles de leur installation septique et indiquer clairement où elle se trouve sur le terrain.

Suite à la vidange, un avis leur sera remis les informant que le tout est complété.

Si les couvercles ne sont pas dégagés ou si la firme doit retourner en raison d'une impossibilité de vidanger suite au défaut de se conformer à l'avis reçu, des frais de 75 \$ additionnels seront chargés au citoyen par visite additionnelle.

Le tout est soumis à titre d'information.

7.6 Lots 4 078 299 et 4 078 300 – Décision CPTAQ - Information

La directrice générale informe les membres du conseil de la décision prononcée par la CPTAQ le 13 mars 2019 en regard des lots 4 078 299 et 4 078 300.

Par cette décision, les propriétaires des deux lots pourront effectuer l'échange de terrains leur appartenant et ainsi reconfigurer l'emplacement résidentiel du lot 4 078 299.

Le tout est soumis à titre d'information.

7.7 Animaux de compagnie – Demande de reconnaissance – Étude

La directrice générale informe les membres du conseil de la réception d'une demande de reconnaissance des micro-cochons.

Cette demande est référée au prochain Comité consultatif d'urbanisme.

131-2019

7.8 Copernic – Inspection des installations septiques – Contrat 2019 – Autorisation de signature

CONSIDÉRANT QUE depuis le 12 août 1981, les municipalités sont responsables d'exécuter et de faire exécuter le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22);

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont compétence dans les domaines de la salubrité et des nuisances selon l'article 4 de la *Loi sur les compétences municipales (LCM)* et doivent prendre les moyens qui s'imposent pour faire cesser les nuisances ou les causes d'insalubrité conformément à l'article 3 du Q-2, r.22 et à l'article 25.1 de la LCM.;

CONSIDÉRANT QUE l'article 25.1 de la LCM permet aux municipalités, aux frais du propriétaire de l'immeuble, d'installer, d'entretenir tout système de traitement des eaux usées d'une résidence isolée au sens du Règlement (Q-2, r.22) ou le rendre conforme à ce règlement

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 3 du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*, nul ne peut rejeter ni permettre le rejet dans l'environnement des eaux provenant du cabinet d'aisances, des eaux usées ou des eaux ménagères d'une résidence isolée;

CONSIDÉRANT QUE le 6 mars 2019, l'organisme de Concertation pour l'eau des bassins versants de la Rivière Nicolet (COPERNIC) a déposé une offre de services à la ville de Danville pour effectuer le relevé sanitaire de fosses septiques sur le territoire de la municipalité, et ce, afin d'évaluer la conformité des installations présentes sur le territoire municipal;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour le relevé sanitaire des résidences s'élève, pour 100 résidences, à 49 \$ par résidence ou 4 000 \$ plus les taxes applicables;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE ces frais incluent :

- a) L'élaboration des outils et de l'échéancier pour la visite des propriétés (procédures de relevés, fiches terrain, système de consignation papier, etc.);
- b) Relevé sanitaire des installations septiques du territoire afin de dresser un portrait de la situation;
- c) Intégration de l'ensemble des informations recueillies dans une base de données;
- d) Distribution d'une trousse de sensibilisation à chaque propriétaire;
- e) Rédaction d'une fiche personnalisée destinée à chaque propriétaire, faisant état du classement de son installation septique avec justification à l'appui;

CONSIDÉRANT QU'À ces frais s'ajoutent des frais de 200 \$ pour la remise et la présentation du rapport ainsi que de la base de données des informations recueillies au cours du mandat;

CONSIDÉRANT QUE COPERNIC a déjà effectué près de 300 relevés sanitaires pour la Ville de Danville en 2016, 2017 et 2018 et que l'attribution de ce mandat est faite dans un esprit de continuité afin que la municipalité puisse recueillir des informations et évaluer les installations septiques sur l'ensemble de son territoire.

CONSIDÉRANT QUE les inspections se termineront en 2019;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU

D'OCTROYER le mandat à COPERNIC pour effectuer les relevés sanitaires de 100 résidences sur le territoire de la ville de Danville au cours de la saison estivale 2019 pour la somme de 5 100\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

7.9 Résidences privées pour aînés – Déclaration annuelle – Transmission

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 120.0.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le fonctionnaire responsable de l'émission des permis doit, le 1^{er} avril de chaque année, transmettre à l'Agence de la santé et des services sociaux, les déclarations reçues au cours des 12 derniers mois, relativement à des permis de construction concernant un immeuble destiné à être utilisé comme résidence privée pour aînés;

CONSIDÉRANT la demande de congé sans solde accordée à l'urbaniste par la résolution numéro 118-2019 adoptée précédemment;

La directrice générale informe les membres du conseil qu'elle transmettra cette déclaration au cours des prochains jours.

Le tout est soumis à titre d'information.

8.0 SERVICE INCENDIE

132-2019

8.1 Lieutenant – Embauche

CONSIDÉRANT l'ouverture de poste de lieutenant effectué suite au départ de l'employé numéro 219;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues et les entrevues tenues avec les candidats retenus;

CONSIDÉRANT la recommandation déposée par le comité sous la signature de monsieur Mathieu Grenier, Directeur du service incendie de Warwick;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche,
IL EST RÉSOLU

DE NOMMER monsieur Sylvain Lampron, lieutenant au Service de sécurité incendie de la Ville de Danville avec effet à la date choisie par le directeur du service.

DE FÉLICITER monsieur Sylvain Lampron pour sa promotion.

DE FÉLICITER monsieur Olivier Bélisle pour ses performances lors des entrevues et de l'inciter à poursuivre son travail en vue de promotions futures.

ADOPTÉE



8.2 Pompiers – Confirmation d'embauche

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a constaté que plusieurs membres du service de sécurité incendie sont embauchés sans résolution;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de ratifier la liste des membres du service de sécurité incendie actuellement à l'emploi de la Ville de Danville;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre,
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,
IL EST RÉSOLU

DE RATIFIER la liste des membres du service de sécurité incendie de la Ville de Danville en date du 8 avril 2019 laquelle se compose comme suit :

| Numéro | Nom | Date embauche |
|--------|---------------------------|---------------|
| 0035 | Roy, Alain | 1992-01-01 |
| 0008 | Beauchemin, Francis | 1996-05-30 |
| 0036 | Roy, Matthieu | 1997-01-01 |
| 0032 | Perreault, Luc | 1996-05-30 |
| 0013 | Boisvert, Pascal | 1999-09-19 |
| 0020 | Gauthier, Bobby | 2003-09-01 |
| 0135 | Bedard, Karl | 2013-12-18 |
| 0009 | Belisle, Jean-Nicolas | 2003-11-29 |
| 0010 | Belisle, Olivier | 2008-02-20 |
| 0172 | Blais, Yanick | 2016-06-20 |
| 0017 | Demers, Ghislain | 2011-05-17 |
| 0019 | Desrochers, Kevin | 2011-05-17 |
| 0228 | Fortier-Boucher, Jonathan | 2018-04-16 |
| 0218 | Gagnon, Joey | 2017-11-19 |
| 0021 | Gauthier, Mario | 1996-05-30 |
| 0022 | Giguère, Steven | 2013-01-23 |
| 0230 | Grenier, Yannick | 2018-01-22 |
| 0240 | Grondin, Alicia | 2018-06-11 |
| 0024 | Hemond, Christian | 2003-12-21 |
| 0025 | Lampron, Sylvain | 2011-05-17 |
| 0026 | Laprade, Marco | 2012-03-28 |
| 0151 | Lavigne, Charles-Antoine | 2014-10-28 |
| 0150 | Marcotte, Alex | 2014-08-20 |
| 0028 | Matthews, John-Wayne | 2008-02-19 |
| 0242 | St-Hilaire, Zachary | 2018-09-19 |
| 0096 | St-Onge, Jean-François | 2013-04-21 |

ADOPTÉE

8.3 Ministère de la sécurité publique – Conseiller en sécurité Incendie – Information

La directrice générale dépose aux membres du conseil la désignation des nouveaux conseillers en sécurité incendie auprès de la direction de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique pour chaque MRC. Un tableau est déposé pour leur information.

8.4 Résumé des activités du mois de mars 2019 – Dépôt

La directrice générale dépose le rapport des activités du service de sécurité incendie pour le mois de mars 2019.

Le tout est soumis à titre d'information.


9.0 DEMANDES DIVERSES


9.1 Escadron 635 – 62^e Revue annuelle – 11 mai à 14 heures


La directrice générale informe les membres du conseil que l'Escadron 635 tiendra sa 62^e revue annuelle le 11 mai prochain à 14 heures à la salle La Bénévole sur la 8^e Avenue à Asbestos.

Les invités sont attendus pour 13h30.

Le tout est soumis à titre d'information.

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <p>No de résolution ou annotation</p> | <p>9.2 MTQ – Présentation chantiers routiers 2019-2021 – MRC des Sources – Invitation</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil qu'ils sont invités à la présentation des chantiers routiers 2019-2021 du ministère des Transports du Québec le 8 mai prochain à 17h30 aux bureaux de la MRC des Sources.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p> |
| | <p>9.3 Journée de l'arbre – Budget – Prix à gagner Arbres et Arbustes</p> <p>La directrice générale interroge les membres du conseil sur la pertinence de remettre des prix dans le cadre de la journée de l'arbre.</p> <p>Compte tenu que la Ville remettra déjà de l'information, des arbres et du compost aux citoyens qui se présenteront au garage municipal le 18 mai prochain, il n'est pas de mise de remettre des prix additionnels.</p> |
| <p>134-2019</p> | <p>9.4 Parc école – École Masson – Vente de garage – Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le surveillant de l'école Masson désire tenir une vente de garage pour amasser des fonds pour la réalisation du parc;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il demande une dispense de frais pour tenir ladite vente de garage;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la ville participe également aux levées de fonds pour la réalisation de ce projet;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER le surveillant de l'école Masson à tenir une vente de garage sans frais pour autant que le citoyen ait acheté son permis.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> |
| <p>135-2019</p> | <p>9.5 Festival des Gourmands – Renouvellement de la commandite</p> <p>CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de la commandite de la Ville de Danville déposée par l'organisation du 41^e Festival des Gourmands, édition 2019, laquelle se tiendra du 15 au 18 août 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville réitère son soutien à l'évènement;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE VERSER une commandite de 150 \$ pour soutenir la réalisation du Festival des Gourmands, édition 2019.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> |
| | <p>9.6 Comité des commandites – Rencontre</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil que le comité des commandites se rencontrera sous peu pour établir les critères d'octroi des commandites.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p> |
| | <p>9.7 Place aux jeunes – Dîner réseautage – 24 au 26 mai 2019 – Participation</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil qu'un nouveau dîner de réseautage sera réalisé du 24 au 26 mai 2019 afin d'inviter les jeunes à s'établir dans la région. Les membres du conseil sont invités à réserver ces dates à leurs agendas pour participer à ce dîner.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p> |
| | <p>9.8 Transbestos – Sortie à Sherbrooke – 6 avril 2019</p> <p>La directrice générale informe la population que Transbestos effectuera une sortie à Sherbrooke le 6 avril prochain.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p> |

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <p>No de résolution ou annotation</p> | <p>9.9 Comité des loisirs de Wotton – Soirée Casino – Invitation – 26 avril 2019</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil qu'ils sont invités à participer à la soirée Casino organisée par le comité des loisirs de Wotton le vendredi 26 avril 2019. Une table des maires de la MRC des Sources est organisée et le maire est invité à se joindre à eux.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p> |
| | <p>9.10 Symposium des Arts de Danville – Soirée festive – 3 mai 2019 à 18 h- Invitation</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil que le Symposium des Arts tiendra une soirée festive dans le cadre de laquelle des fonds seront amassés pour financer ledit symposium, le 3 mai 2019 au Hall de Shipton à compter de 18 heures.</p> <p>Tous les membres du conseil sont invités à y participer.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p> |
| | <p>9.11 Chevaliers de Colomb – Brunch des jubilaires – Invitation</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil qu'ils sont invités au brunch des Chevaliers de Colomb qui se tiendra le dimanche, 28 avril, à compter de 12h. Lors de ce brunch, les Chevaliers en profiteront pour souligner les jubilaires en service auprès des Chevaliers de Colomb de Danville depuis plus de 25 ans.</p> <p>Ainsi 13 personnes seront honorées. Monsieur le maire Michel Plourde informe les membres du conseil qu'il remettra des certificats au nom de la Ville de Danville lors de ce brunch,</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p> |
| | <p>9.12 Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux 2019</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil que la Ville participera à la Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux 2019 en produisant des capsules de sensibilisation auprès de la population et en les invitant à nous aider à irradier cette plante nuisible sur notre territoire.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p> |
| | <p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Monsieur Richard Letendre demande que des bacs additionnels (vert et noir) soient fournis pour la journée de la terre. Il apprécierait que les bacs soient déposés sur la rue Dépôt.</p> <p>Monsieur Stéphane Roy demande des précisions quant au programme de vidange de fosses septiques. Comme il possède des installations qui doivent être vidangées plusieurs fois par année, il souhaite connaître le mode de fonctionnement. Il aimerait également savoir s'il peut prendre en charge la vidange et fournir la preuve de la vidange de celle-ci à la Ville.</p> <p>Il souhaite également savoir si les fosses scellées sont visées par le programme.</p> <p>Monsieur le Maire précise que le programme est instauré et au moins une vidange sera faite dans le cadre de ce programme pour chaque propriété visée. Malheureusement, en raison de la loi, le conseil ne peut se permettre d'attendre les preuves de vidange par le propriétaire pour se conformer à la loi.</p> <p>Pour ce qui est des vidanges additionnelles, les citoyens pourront donner le contrat à la personne de leur choix et acquitteront les frais de ces vidanges additionnelles directement auprès du fournisseur qu'ils auront choisi. La ville n'interviendra pas dans les vidanges additionnelles.</p> <p>Pour ce qui est des fosses scellées, des vérifications seront faites et un retour sera effectué auprès du citoyen.</p> |
| | <p>10.0 CORRESPONDANCE</p> <p>La directrice générale par intérim résume le contenu de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée dont il est fait état dans l'ordre du jour ci-avant adopté.</p> |

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  No de résolution ou annotation | <p>11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</p> <p>Les rapports des membres du conseil indiqués à l'ordre du jour sont déposés.</p> <p>Monsieur le maire fait un tour de table pour que chaque membre du conseil puisse faire état d'un point important réalisé pendant le mois.</p> <p>Tous les membres du conseil s'expriment.</p> |
| | <p>12.0 VARIA</p> <p>Monsieur Daniel Pitre souhaite indiquer qu'un autobus d'immigrants se présentera au Salon de l'emploi qui se tiendra le 13 avril prochain. Il se joindra aux personnes présentes dans l'autobus à Richmond et leur présentera le territoire de la MRC des Sources dont Danville.</p> |
| | <p>13.0 ÉVÈNEMENTS À VENIR</p> <p>Le maire et les conseillers font état des évènements à venir et donnent des informations quant à ceux-ci.</p> <p>La prochaine assemblée sera le 8 avril 2019 à 19 heures.</p> |
| | <p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Aucune question n'est posée.</p> |
| | <p>MOT DE FERMETURE</p> <p>Le maire annonce l'épuisement de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire.</p> |
| <p>136-2019</p> | <p>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>DE LEVER l'assemblée à 21 h 21.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> |

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.

 Michel Plourde, maire

 Me Josée Vendette
 Directrice générale